



Assemblée générale

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/C.1/43/INF/1/Add.1
7 novembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
PREMIERE COMMISSION

DOCUMENTS DE LA PREMIERE COMMISSION

Note du Secrétariat

Additif*

* Le présent additif est un complément à la note A/C.1/43/INF/1; on y trouvera la liste des nouveaux documents publiés jusqu'au 4 novembre 1988.

1. Documents se rapportant aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Première Commission (points 51 à 73, 139, 141 et 145)

Point 51 de l'ordre du jour : Application de la résolution 42/25 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.40 - Projet de résolution intitulé "Application de la résolution 42/25 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)" soumis par les Etats suivants : Bahamas, Barbade, Bolivie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Panama, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela le 31 octobre 1988

Point 52 de l'ordre du jour : Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/L.13 - Projet de résolution intitulé "Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales" soumis par les Etats suivants : Equateur, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pérou, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.23 - Projet de résolution intitulé "Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales" soumis par les Etats suivants : Indonésie, Mexique, Pérou, Sri Lanka, Venezuela, Yougoslavie le 31 octobre 1988

Point 53 de l'ordre du jour : Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.51 - Projet de résolution intitulé "Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Bahamas, Brunéi Darussalam, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Fidji, Finlande, Grèce, Iles Salomon, Irlande, Islande, Jamaïque, Japon, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Suède, Vanuatu, Zaïre le 31 octobre 1988

Point 54 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.11 - Projet de résolution intitulé "Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient" soumis par l'Egypte le 28 octobre 1988

Point 55 de l'ordre du jour : Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.5 - Projet de résolution intitulé "Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud" soumis par le Bangladesh et le Pakistan le 28 octobre 1988

Point 56 de l'ordre du jour : Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/C.1/43/L.44 - Projet de résolution intitulé "Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Belgique, Cuba, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet Nam, Yougoslavie le 31 octobre 1988

Point 57 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande

A/C.1/43/L.21 - Projet de résolution intitulé "Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires" soumis par les Etats suivants : Angola, Bulgarie, Mongolie, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

Point 58 de l'ordre du jour : Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires

A/C.1/43/L.18 - Projet de résolution intitulé "Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires" soumis par le Pakistan le 31 octobre 1988

Point 59 de l'ordre du jour : Prévention d'une course aux armements dans l'espace

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.12 - Projet de résolution intitulé "Prévention d'une course aux armements dans l'espace" soumis par les Etats suivants : Argentine, Brésil, Egypte, Ghana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Mexique, Pakistan, Soudan, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie, Zimbabwe le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.27 - Projet de résolution intitulé "Prévention d'une course aux armements dans l'espace" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Espagne, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.30 - Projet de résolution intitulé "Prévention d'une course aux armements dans l'espace" soumis par les Etats suivants : Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.36 - Projet de résolution intitulé "Prévention d'une course aux armements dans l'espace" soumis par la Chine le 31 octobre 1988

Point 60 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique

A/43/701 - Capacité nucléaire de l'Afrique du Sud : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.31 - Projet de résolution intitulé "Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique" soumis par la République-Unie de Tanzanie le 30 octobre 1988

Point 61 de l'ordre du jour : Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/L.38 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive" soumis par les Etats suivants : Angola, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Ethiopie, Hongrie, Mongolie, Mozambique, Pologne, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet Nam le 31 octobre 1988

Point 62 de l'ordre du jour : Réduction des budgets militaires

A/43/567 - Données normalisées sur les dépenses militaires communiquées par les Etats : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/7 - Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les textes du communiqué et de la déclaration publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle lors de la réunion tenue à Budapest les 28 et 29 octobre 1988

A/C.1/43/L.58 - Projet de résolution intitulé "Réduction des budgets militaires" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Indonésie, Irlande, Pérou, Roumanie, Sénégal, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

Point 63 de l'ordre du jour : Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)

A/43/690 - Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/L.52 - Projet de résolution intitulé "Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 et à appuyer la conclusion d'une convention sur les armes chimiques" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Colombie, Côte d'Ivoire, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Grèce, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Zaïre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.59. - Projet de résolution intitulé "Deuxième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guyana, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Libéria, Mongolie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.67 - Projet de résolution intitulé "Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Mexique, Mongolie, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique d'Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Viet Nam le 31 octobre 1988

Point 64 de l'ordre du jour : Désarmement général et complet

A/43/152/Add.8 - Notification des essais nucléaires : rapport du Secrétaire général

A/43/492/Add.2 et 3 - Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/43/471 - Note verbale adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/7 - Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de la déclaration publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle lors de la réunion qu'il a tenue à Budapest les 28 et 29 octobre 1988

A/C.1/43/L.7 - Projet de résolution intitulé "Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires" soumis par le Zimbabwe au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Mouvement des pays non alignés le 3 novembre 1988

A/C.1/43/L.8 - Projet de résolution intitulé "Relation entre le désarmement et le développement" soumis par le Zimbabwe au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Mouvement des pays non alignés le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.9 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques" soumis par la Hongrie, l'Indonésie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.10 - Projet de résolution intitulé "Désarmement classique" soumis par le Danemark le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.14 - Projet de résolution intitulé "Désarmement nucléaire" soumis par la Chine le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.15 - Projet de résolution intitulé "Désarmement classique" soumis par la Chine le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.17 - Projet de décision intitulé "Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement", proposé par Cuba, la Tchécoslovaquie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.19 - Projet de résolution intitulé "Informations objectives sur les questions militaires" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Botswana, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Turquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.20 - Projet de résolution intitulé "Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement" soumis par la République socialiste soviétique d'Ukraine et la Tchécoslovaquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.22 - Projet de résolution intitulé "Transferts internationaux d'armes" soumis par l'Australie, le Cameroun, la Colombie, le Costa Rica, le Pérou et la Suède le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.25 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques" soumis par l'Iraq et la Jordanie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.28 - Projet de résolution intitulé "Transfert international d'armes classiques" soumis par l'Italie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.29 - Projet de résolution intitulé "Informations objectives sur les questions militaires" soumis par les Etats suivants : Bulgarie, Hongrie, Pologne, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.32 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Botswana, Cameroun, Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Indonésie, Irlande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Roumanie, Samoa, Suède, Uruguay le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.37 - Projet de résolution intitulé "Armements navals et désarmement" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Bulgarie, Chine, Finlande, France, Indonésie, Islande, Mexique, République démocratique allemande, Sri Lanka, Suède, Yougoslavie le 30 octobre 1988

A/C.1/43/L.39 - Projet de résolution intitulé "Conférence des parties chargée de l'examen du Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol" soumis par les Etats suivants : Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Botswana, Brésil, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Ghana, Grèce, Guinée-Bissau, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Malaisie, Mexique, Mongolie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet Nam, Yougoslavie, Zambie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.46 - Projet de résolution intitulé "Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Inde, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, République démocratique allemande, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie le 1er novembre 1988

A/C.1/43/L.47 - Projet de résolution intitulé "Négociations bilatérales sur les armes nucléaires" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, France, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.61 - Projet de résolution intitulé "Mesures de confiance et de sécurité et désarmement classique" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Canada, Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.62 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles" soumis par le Brésil, le Nigéria et le Pakistan le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.69 - Projet de résolution intitulé "Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Italie, Japon, Sénégal, Tchad, Zaïre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.70 - Projet de résolution intitulé "Désarmement classique à l'échelon régional" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Cameroun, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Roumanie, Sri Lanka, Uruguay le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.72 - Projet de résolution intitulé "Déversement de déchets nucléaires et industriels en Afrique" soumis par la République-Unie de Tanzanie au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique le 31 octobre 1988

a) Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement

A/43/471 - Note verbale datée du 19 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.17 - Projet de décision intitulé "Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement", proposé par Cuba, la Tchécoslovaquie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

b) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques

A/C.1/43/L.9 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques" soumis par la Hongrie, l'Indonésie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.25 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques" soumis par l'Iraq et la Jordanie le 31 octobre 1988

c) Notification des essais nucléaires

A/43/152/Add.8 - Notification des essais nucléaires : rapport du Secrétaire général

d) Désarmement classique

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/C.1/43/7 - Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de la déclaration publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle lors de la réunion qu'il a tenue à Budapest les 28 et 29 octobre 1988

A/C.1/43/L.10 - Projet de résolution intitulé "Désarmement classique" soumis par le Danemark le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.15 - Projet de résolution intitulé "Désarmement classique" soumis par la Chine le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.61 - Projet de résolution intitulé "Mesures de confiance et de sécurité et désarmement classique" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Canada, Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.70 - Projet de résolution intitulé "Désarmement classique à l'échelon régional" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Cameroun, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Roumanie, Sri Lanka, Uruguay le 31 octobre 1988

e) Désarmement nucléaire

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/43/471 - Note verbale datée du 19 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique

A/C.1/43/L.14 - Projet de résolution intitulé "Désarmement nucléaire", soumis par la Chine le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.46 - Projet de résolution intitulé "Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Inde, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, République démocratique allemande, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie le 1er novembre 1988

f) Informations objectives sur les questions militaires

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/C.1/43/L.19 - Projet de résolution intitulé "Informations objectives sur les questions militaires" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Botswana, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Turquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.29 - Projet de résolution intitulé "Informations objectives sur les questions militaires" soumis par les Etats suivants : Bulgarie, Hongrie, Pologne, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques le 31 octobre 1988

g) Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement

A/43/492/Add.2 et 3 - Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général

A/C.1/43/L.20 - Projet de résolution intitulé "Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement" soumis par la République socialiste soviétique d'Ukraine et la Tchécoslovaquie le 31 octobre 1988

h) Armements navals et désarmement

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988.

A/C.1/43/L.37 - Projet de résolution intitulé "Armements navals et désarmement" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Bulgarie, Chine, Finlande, France, Indonésie, Islande, Mexique, République démocratique allemande, Sri Lanka, Suède, Yougoslavie le 30 octobre 1988

i) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/C.1/43/L.32 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement" soumis par les Etats suivants : Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Botswana, Cameroun, Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Indonésie, Irlande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Roumanie, Samoa, Suède, Uruguay le 31 octobre 1988

A/43/471 - Note verbale datée du 19 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

j) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/43/7 - Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les textes du communiqué et de la déclaration publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle lors de la réunion qu'il a tenue à Budapest les 28 et 29 octobre 1988

A/C.1/43/L.69 - Projet de résolution intitulé "Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, France, Italie, Japon, Sénégal, Tchad, Zaïre le 31 octobre 1988

k) Déversement de déchets nucléaires et industriels en Afrique

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/C.1/43/L.62 - Projet de résolution intitulé "Interdiction de déverser des déchets radioactifs à des fins hostiles" soumis par le Brésil, le Nigéria, le Pakistan le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.72 - Projet de résolution intitulé "Déversement de déchets nucléaires et industriels en Afrique" soumis par la République-Unie de Tanzanie au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique le 31 octobre 1988

Point 65 de l'ordre du jour : Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

A/43/719 - Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/568 - Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie : rapport du Secrétaire général

A/43/685 - Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/614 - Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés, tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/6 - Note verbale datée du 24 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République socialiste soviétique d'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.24 - Projet de résolution intitulé "Désarmement et sécurité internationale" soumis par Chypre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.26 - Projet de résolution intitulé "Application de la résolution 42/39 H de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires" soumis par l'Indonésie, le Mexique, le Pakistan, le Pérou, la Suède le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.33 - Projet de résolution intitulé "Campagne mondiale pour le désarmement" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Egypte, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pérou, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.41 - Projet de résolution intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique" soumis par la République-Unie de Tanzanie au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.55 - Projet de résolution intitulé "Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires" soumis par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Egypte, Equateur, Ethiopie, Inde, Indonésie, Madagascar, Roumanie, Viet Nam, Yougoslavie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.56 - Projet de résolution intitulé "Gel des armements nucléaires" soumis par l'Inde et la Roumanie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.64 - Projet de résolution intitulé "Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement" soumis par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Ethiopie, Hongrie, Indonésie, Kenya, Libéria, Maroc, Nigéria, Nouvelle-Zélande, République démocratique allemande, Venezuela, Zaïre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.68 - Projet de résolution intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie" soumis par le Népal le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.71 - Projet de résolution intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine" soumis par les Etats suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Népal, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela le 31 octobre 1988

a) Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

b) Gel des armements nucléaires

A/C.1/43/L.56 - Projet de résolution intitulé "Gel des armements nucléaires" soumis par l'Inde et la Roumanie le 31 octobre 1988

c) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires

A/C.1/43/L.55 - Projet de résolution intitulé "Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires" soumis par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Egypte, Equateur, Ethiopie, Inde, Indonésie, Madagascar, Roumanie, Viet Nam, Yougoslavie le 31 octobre 1988

d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie

A/43/568 - Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie : rapport du Secrétaire général

A/C.1/43/L.68 - Projet de résolution intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie" soumis par le Népal le 31 octobre 1988

e) Campagne mondiale pour le désarmement

A/43/685 - Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

A/C.1/43/L.33 - Projet de résolution intitulé "Campagne mondiale pour le désarmement" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Egypte, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pérou, Sri Lanka, Suède, Venezuela, Yougoslavie le 31 octobre 1988

f) Application de la résolution 42/39 H de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires

A/C.1/43/L.26 - Projet de résolution intitulé "Application de la résolution 42/39 H de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires" soumis par l'Indonésie, le Mexique, le Pakistan, le Pérou, la Suède le 31 octobre 1988

g) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement

A/43/719 - Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : rapport du Secrétaire général

A/C.1/43/L.64 - Projet de résolution intitulé "Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement" soumis par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Ethiopie, Hongrie, Indonésie, Kenya, Libéria, Maroc, Nigéria, Nouvelle-Zélande, République démocratique allemande, Venezuela, Zaïre le 31 octobre 1988

h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique

A/C.1/43/L.41 - Projet de résolution intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique" soumis par la République-Unie de Tanzanie au nom des Etats Membres qui sont membres du Groupe des Etats d'Afrique le 31 octobre 1988

i) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine

A/43/614 - Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine : rapport du Secrétaire général

A/C.1/43/L.71 - Projet de résolution intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine" soumis par les Etats suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Népal, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela le 31 octobre 1988

Point 66 de l'ordre du jour : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa quinzième session extraordinaire

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/L.54 - Projet de résolution intitulé "Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale" soumis par les Etats suivants : Hongrie, Inde, Pologne, République socialiste soviétique de Biélorussie, Sri Lanka, Venezuela le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.65 - Projet de résolution intitulé "Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement" soumis par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Colombie, Cuba, Egypte, Equateur, Ethiopie, Ghana, Indonésie, Madagascar, Maroc, Pakistan, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tunisie, Viet Nam, Yougoslavie le 31 octobre 1988

Point 67 de l'ordre du jour : Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

A/43/685 - Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/687 - Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/7 - Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de la déclaration publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle lors de la réunion tenue à Budapest les 28 et 29 octobre 1988

A/C.1/43/L.3 - Projet de résolution intitulé "Rapport de la Commission du désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bahamas, Cameroun, Canada, Chine, Danemark, Hongrie, Jordanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tchécoslovaquie, Togo, Uruguay le 28 octobre 1988

A/C.1/43/L.4 - Projet de résolution intitulé "Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire" soumis par Cuba, la Hongrie, la République démocratique allemande et la Roumanie le 27 octobre 1988

A/C.1/43/L.16 - Projet de résolution intitulé "Coopération internationale pour le désarmement" soumis par la Tchécoslovaquie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.34 - Projet de résolution intitulé "Effets climatiques de la guerre nucléaire, y compris l'hiver nucléaire : rapport du Secrétaire général" soumis par le Bangladesh, l'Inde, le Mexique, le Pakistan et la Suède le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.42 - Projet de résolution intitulé "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire" soumis par les Etats suivants : Argentine, Bangladesh, Cameroun, Costa Rica, Equateur, Inde, Indonésie, Mexique, République démocratique allemande, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Suède, Venezuela le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.43 - Projet de résolution intitulé "Prévention d'une guerre nucléaire" soumis par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Colombie, Congo, Costa Rica, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Maroc, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pérou, République démocratique allemande, Roumanie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.48 - Projet de résolution intitulé "Semaine du désarmement" soumis par les Etats suivants : Angola, Bulgarie, Japon, Mongolie, Nouvelle-Zélande, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Tchécoslovaquie, Viet Nam le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.49 - Projet de résolution intitulé "Principes directeurs pour l'élaboration de mesures de confiance" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Cameroun, Canada, Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède le 2 novembre 1988

A/C.1/43/L.50 - Projet de résolution intitulé "Rapport de la Conférence du désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Islande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.57 - Projet de résolution intitulé "Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Equateur, Indonésie, Mali, Mexique, Nigéria, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Yougoslavie, Zaïre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.60 - Projet de résolution intitulé "Programme global de désarmement" soumis par le Mexique le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.63 - Projet de résolution intitulé "Examen de la possibilité de proclamer la décennie commençant en 1990 troisième Décennie du désarmement" soumis par l'Argentine, l'Indonésie, le Nigeria, la Pologne et le Zaïre le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.66 - Projet de résolution intitulé "Rapport de la Conférence du désarmement" soumis par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Brésil, Cuba, Egypte, Equateur, Ethiopie, Ghana, Inde, Indonésie, Iran, République islamique d', Kenya, Madagascar, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tunisie, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zaïre le 31 octobre 1988
A/C.1/

a) Rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/43/7 - Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de la déclaration publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle lors de la réunion tenue à Budapest les 28 et 29 octobre 1988

A/C.1/43/L.3 - Projet de résolution intitulé "Rapport de la Commission du désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bahamas, Cameroun, Canada, Chine, Danemark, Hongrie, Jordanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Togo, Tchécoslovaquie, Uruguay le 26 octobre 1988

A/C.1/43/L.49 - Projet de résolution intitulé "Principes directeurs pour l'élaboration de mesures de confiance" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Cameroun, Canada, Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède le 2 novembre 1988

b) Rapport de la Conférence du désarmement

A/C.1/43/L.50 - Projet de résolution intitulé "Rapport de la Conférence du désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Islande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas le 31 octobre 1988

A/C.1/43/L.66 - Projet de résolution intitulé "Rapport de la Conférence du désarmement" soumis par les Etats suivants : Algérie, Bangladesh, Brésil, Cuba, Egypte, Equateur, Ethiopie, Ghana, Inde, Indonésie, Iran, République islamique d', Kenya, Madagascar, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tunisie, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zaïre le 31 octobre 1988

c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement

d) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement

A/43/685 - Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

A/43/685 - Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

A/43/687 : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Secrétaire général

f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement

g) Effets climatiques de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire

A/C.1/43/L.34 - Projet de résolution intitulé "Effets climatiques de la guerre nucléaire, y compris l'hiver nucléaire : rapport du Secrétaire général" soumis par le Bangladesh, l'Inde, le Mexique, le Pakistan et la Suède le 31 octobre 1988

h) Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde

A/C.1/43/L.57 - Projet de résolution intitulé "Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde" soumis par les Etats suivants : Bangladesh, Equateur, Indonésie, Mali, Mexique, Nigéria, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Yougoslavie, Zaïre le 31 octobre 1988

- i) Examen de l'application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire
- j) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire

A/C.1/43/L.4 - Projet de résolution intitulé "Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire" soumis par Cuba, la Hongrie, la République démocratique allemande et la Roumanie le 27 octobre 1988

- k) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement

A/C.1/43/L.42 - Projet de résolution intitulé "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire" soumis par les Etats suivants : Argentine, Bangladesh, Cameroun, Costa Rica, Equateur, Inde, Indonésie, Mexique, République démocratique allemande, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Suède, Venezuela le 31 octobre 1988

- l) Prévention d'une guerre nucléaire

A/C.1/43/L.43 - Projet de résolution intitulé "Prévention d'une guerre nucléaire" soumis par les Etats suivants : Algérie, Argentine, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Colombie, Congo, Costa Rica, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, République démocratique allemande, Roumanie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie le 31 octobre 1988

- m) Semaine du désarmement

A/C.1/43/L.48 - Projet de résolution intitulé "Semaine du désarmement" soumis par les Etats suivants : Angola, Bulgarie, Japon, Mongolie, Nouvelle-Zélande, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Tchécoslovaquie, Viet Nam le 31 octobre 1988

- n) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire

A/C.1/43/L.60 - Projet de résolution intitulé "Programme global de désarmement" soumis par le Mexique le 31 octobre 1988

Point 68 de l'ordre du jour : Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

A/43/709 - Lettre datée du 7 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Point 69 de l'ordre du jour : Armement nucléaire d'Israël

A/43/693 - Armement nucléaire d'Israël : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/C.1/43/L.6 - Projet de résolution intitulé "Armement nucléaire d'Israël" soumis par les Etats suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Emirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen, Yémen démocratique le 28 octobre 1988

Point 70 de l'ordre du jour : Question de l'Antarctique

A/43/565/Add.1 - Question de l'Antarctique : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

Point 71 de l'ordre du jour : Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

Point 72 de l'ordre du jour : Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/716-S/20231 - Lettre datée du 14 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/725-S/20233 - Lettre datée du 18 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/744-S/20238 - Lettre datée du 24 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/43/758-S/20245 - Lettre datée du 27 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

a) Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

b) Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/43/276 - Lettre datée du 31 mars 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué et de l'appel publiés par le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie à sa réunion tenue à Sofia les 29 et 30 mars 1988

Point 73 de l'ordre du jour : Système général de paix et de sécurité internationales

A/43/732 - Système général de paix et de sécurité internationales : rapport du Secrétaire général

A/43/709 - Lettre datée du 6 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés tenue à New York lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1988

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.74 - Projet de résolution intitulé "Approche globale du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies" soumis par les Etats suivants : Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques le 4 novembre 1988

Point 139 de l'ordre du jour : La vérification sous tous ses aspects

A/C.1/43/L.1 - Projet de résolution intitulé "La vérification sous tous ses aspects" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bahamas, Botswana, Bulgarie, Cameroun, Canada, Colombie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Islande, Italie, Japon, Malaisie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Roumanie, Tchécoslovaquie le 24 octobre 1988

A/C.1/43/L.2 - Projet de résolution intitulé "Vérification dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies" soumis par les Etats suivants : Argentine, Grèce, Inde, Mexique, République-Unie de Tanzanie, Suède le 25 octobre 1988

A/C.1/43/L.53 - Projet de résolution intitulé "Respect des accords de limitation des armements et de désarmement" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Cameroun, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Turquie, Zaïre le 31 octobre 1988

Point 141 de l'ordre du jour : Application des conclusions de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et création d'un comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité

A/43/741 - Lettre datée du 21 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/43/L.45 - Projet de résolution intitulé "Application des conclusions de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et création d'un comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité" soumis par les Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chypre, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Guinée, Hongrie, Iraq, Irlande, Italie, Japon, Kenya, Libéria, Luxembourg, Mexique, Mongolie, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Suède, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela le 31 octobre 1988

Point 145 de l'ordre du jour : Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles

A/C.1/43/L.35 - Projet de résolution intitulé "Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles" soumis par le Guyana, Sainte-Lucie, la Trinité-et-Tobago, le Vanuatu le 31 octobre 1988

2. Autres documents de la Première Commission

A/C.1/43/4, A/C.1/43/8 - Lettres datées des 12 et 27 octobre 1988, adressées au Président de la Première Commission par le Président de l'Assemblée générale

A/C.1/43/5 et Add.1 - Liste des membres de la Première Commission

A/C.1/43/INF/1 - Documents de la Première Commission : note du Secrétariat
